

**RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS**

concernant

la 1ère série de compléments au budget 2014

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

	Budget 2014	Crédit Compl.
<b>CHARGES</b>		
<b>1. ADMINISTRATION GENERALE</b>		
110.3188	Achat de cartes CFF Mise en place d'un système de vente et de consultation online des cartes CFF (décision municipale du 18 décembre 2013)	56'500   39'200
<b>2. FINANCES</b>		
190.3111	Achat machines et mobilier, logiciels Informatique participation au RiBT, 6 licences pour le logiciel PdC (décision municipale 6 février 2014)	130'000   12'500
<b>3. URBANISME ET BATIMENTS</b>		
344.3141.01	Entretien-rénovations HLM et ex-HLM Elimination de blattes dans l'immeuble Sous-Bois 17-23 (décision municipale du 12 février 2014)	101'000   8'700
346.3141.01	Entretien-rénovations patrimoine financier Réfection de la toiture immeuble « La Poudrière » (décision municipale du 26 septembre 2012, report)	224'000   15'000

355.3141.01	Entretien-rénovations bâtiments scolaires Collège de la Vilette remise en état de l'installation de l'ascenseur suite à dégât d'eau (décision municipale du 19 février 2014)	568'000	12'000
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT			
320.3142.01	Entretien zones boisées hors forêts Abattages d'arbres Parc Piguët (décision municipale du 2 octobre 2013)	50'000	49'000
5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE			
700.3185	Prestations de tiers Mandat pour étude de nouveaux barèmes prestations accueil pré- et parascolaire du RéAÿ (décision municipale du 12 mars 2014)	147'000	26'900
718.3109	Dépenses diverses communautaires Financement pour la réalisation du film documentaire sur les démarches communautaires (décision municipale du 12 février 2014)	35'000	49'000
6. CULTURE ET TOURISME			
151.3186	Prestations de tiers Remplacement partiel pour direction technique de l'Echandole (décision municipale du 12 mars 2014)	8'000	11'000
7. SERVICE DES ENERGIES			
809.3189	Prestations de tiers Remplacement de personnel absent pour arrêt maladie de longue durée (décision municipale du 23 avril 2014)	2'000	29'000
TOTAL DES CHARGES			252'300



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de la Commission des finances, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2014 représentant au total une augmentation de charges de Fr. 252'300.- sont accordés à la Municipalité.

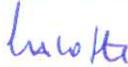
Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2014 2'988'970

	<u>Modification des charges</u>	
1. Administration générale	39'200	
2. Finances	12'500	
3. Urbanisme et Bâtiments	35'700	
4. Travaux et environnements	49'000	
5. Jeunesse et cohésion sociale	75'900	
6. Culture et tourisme	11'000	
7. Service des énergies	<u>29'000</u>	
Charges supplémentaires	252'300	<u>252'300</u>
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires		3'241'270

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  
  
D. von Siebenthal

La Secrétaire :  
  
S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : M. D. von Siebenthal, Syndic